



Communiqué de presse

Une étape majeure est franchie : le Conseil national adopte le projet EFAS

Berne, le 26 septembre 2019. Près de 10 ans après le dépôt de l'initiative parlementaire sur le financement uniforme des prestations de soins, le Conseil national a adopté aujourd'hui le projet correspondant (EFAS). Les partenaires EFAS accueillent cette décision positivement et saluent que le Conseil national ne s'est pas laissé impressionner par des discussions sur un référendum des cantons. Le Conseil national et les principaux acteurs du système de santé sont manifestement d'accord que le régime de financement actuel ne répond pas aux intérêts des contribuables et des assurés. Cette réforme majeure doit donc être mise en œuvre rapidement. La balle est maintenant au Conseil des États pour se prononcer rapidement afin de faire avancer cette réforme majeure afin d'alléger la facture les contribuables et assurés grâce à un gain d'efficacité.

L'adoption du projet de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires par le Conseil national est une étape décisive pour le développement ultérieur de notre système de santé, qui peut ainsi gagner en qualité et en efficacité. Grâce à EFAS, la charge financière sera répartie de manière plus juste socialement. Mais pas seulement: pour les partenaires EFAS, l'introduction du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires est urgente afin de supprimer les incitatifs financiers erronés, freiner la hausse des coûts sans perdre en qualité des soins et renforcer les soins intégrés. La facture peut ainsi être allégée pour les contribuables et assurés.

Permettre une mise en œuvre rapide

EFAS est en discussion depuis plus de dix ans. Le projet pragmatique adopté par le Conseil national a le soutien d'une vaste alliance d'acteurs du système de santé. Le Conseil des États va maintenant étudier et débattre de ce projet. Les partenaires EFAS demandent au Conseil des États, dans l'intérêt des contribuables et assurés, de contribuer à une mise en œuvre rapide de cette réforme majeure et fondamentale. EFAS ne doit échouer à cause de blocages politiques. Intégrer les soins de longue durée dans EFAS, comme l'exigent les cantons, mettrait à ce stade la réforme en péril et retarderait sa mise en œuvre. Les partenaires EFAS sont conscients du problème que représente la hausse des coûts des soins de longue durée, mais constatent à cet égard que les mesures demandées pour favoriser la transparence des coûts dans ce domaine sont en train d'être prises. Il importe maintenant qu'EFAS soit mis en œuvre au plus vite dans le domaine des soins aigus.

Renseignements

- Pius Zänglerle, directeur de curafutura, 079 653 12 60, pius.zaengerle@curafutura.ch
- Verena Nold, directrice de santésuisse, 079 291 06 04, verena.nold@santesuisse.ch
- Charlotte Schweizer, responsable Communication de la FMH, 031 359 11 50, kommunikation@fmh.ch
- Doris Fischer-Taeschler, vice-présidente GELIKO, 079 432 71 43, fischer@diabetesschweiz.ch
- Dr Josef E. Brandenburg, président FMCH, 079 304 71 18, josef.brandenberg@hin.ch
- Damian Müller, président Forum Santé pour Tous, info@forumgesundheitschweiz.ch
- René Buholzer, directeur d'Interpharma, 061 264 34 14, info@interpharma.ch
- Babette Sigg, président du Schweizerisches Konsumentenforum kf, 076 373 83 18, praesidentin@konsum.ch

- Marcel Mesnil, secrétaire général de pharmaSuisse, 031 978 58 58, kommunikation@pharmaSuisse.org
- Daniel Herzog, directeur RVK, 041 417 05 66, d.herzog@rvk.ch
- D^r Claude Müller, président SBV-ASMI, 031 952 79 05, claudemuller@sbv-asmi.ch
- Susanne Hochuli, présidente de l'Organisation Suisse des Patients OSP, 079 611 19 95, susanne.hochuli@spo.ch
- Sabine Alder, porte-parole de l'Association Suisse d'Assurances, 044 208 28 20, sabine.alder@svv.ch
- Andreas Faller, directeur de l'Entente Système de santé libéral, 079 415 33 37, andreas.faller@intergga.ch
- D^r Anne Sybil Götschi, présidente de medswiss.net, 076 365 97 34, info@medswiss.net
- Judith Fischer, responsable Communication et politique de vips, 079 773 50 50, judith.fischer@vips.ch

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire. Elle se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation.

santésuisse est l'association faîtière des assureurs-maladie suisses. Elle s'engage pour un système de santé libéral, social et abordable qui se distingue par une utilisation efficace des ressources et des prestations médicales de bonne qualité à des prix justes.

La **FMH** est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle compte plus de 40 000 membres et comprend près de 90 organisations de médecins. La FMH s'engage pour que tous les patients aient accès à des soins médicaux de haute qualité à des prix abordables.

GELIKO Conférence nationale suisse des ligues de la santé défend les intérêts des personnes victimes de maladies chroniques dans les domaines de la politique de la santé et de la politique sociale et lutte contre les répercussions négatives des maladies chroniques sur le plan de la santé, le plan financier et le plan social.

L'**Entente Système de santé libéral** est constitué de 26 grandes associations et entreprises. Il s'agit du plus grand réseau intersectoriel du système de santé suisse. Elle s'engage pour un système de santé concurrentiel, économique, efficace et transparent avec un minimum d'interventions étatiques et la plus grande liberté de choix possible.

Le **Forum suisse des soins intégrés fmc** promeut l'échanges de connaissances, d'informations et d'expériences pour une meilleure interconnexion et coordination au sein du système de santé. Son objectif reste le même: améliorer la qualité, l'efficacité et la sécurité des traitements ainsi que la prise en charge des patients.

Le **Forum Santé pour Tous FST** réunit des parlementaires, des spécialistes du système de santé et des représentants du monde économique. Le FST préconise un système de santé suisse libéral, de haute qualité et financièrement supportable.

La **FMCH** est l'association faîtière des sociétés de disciplines médicales chirurgicales et invasives et représente plus de 9000 médecins, 21 sociétés de disciplines médicales et deux associations professionnelles.

Interpharma est l'association des entreprises pharmaceutiques suisses actives dans le domaine de la recherche. Interpharma informe le public sur les préoccupations essentielles de la branche pharmaceutique suisse active dans le domaine de la recherche ainsi que sur le marché pharmaceutique suisse, le système de santé et la recherche biomédicale.

RVK, l'association des petits et moyens assureurs-maladie, est un centre de compétence pour la gestion du risque et des prestations ainsi que pour la médecine d'assurance.

L'**association SBV-ASMI** est l'organisation professionnelle des médecins indépendants de Suisse, aussi bien ceux qui travaillent dans les hôpitaux privés que ceux qui travaillent dans les hôpitaux publics. L'ASMI s'engage pour des soins de haute qualité en garantissant notamment l'indépendance et donc une disponibilité élevée des médecins concernés.

Le **Schweizerisches Konsumentenforum kf**, fondé en 1961, est la plus ancienne organisation de défense des consommateurs en Suisse. Ce forum se distingue par sa position libérale, son indépendance et son expertise solidement étayée.

La **Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse** s'engage en faveur de conditions-cadres dans le système de santé permettant aux pharmaciennes et pharmaciens d'utiliser leurs connaissances professionnelles pour le bien de la communauté et d'optimiser leur rôle de professionnels des médicaments. L'association compte près de 6500 membres individuels et 1500 pharmacies.

L'**Organisation Suisse des Patients OSP** défend systématiquement et de manière professionnelle les droits des patients et s'engage pour la qualité dans le système de santé. Son engagement représentatif et indépendant en fait un partenaire reconnu et essentiel des intervenants du système de santé.

L'**Association Suisse d'Assurances ASA** est l'organisation faîtière des sociétés d'assurance privées. L'ASA regroupe près de 80 assureurs de taille variable, actifs à l'échelon national et international, dans l'assurance ou la réassurance, qui représentent quelque 46 600 collaboratrices et collaborateurs dans toute la Suisse.

medswiss.net est l'association faîtière des réseaux de médecins suisses. Dans le cadre des soins intégrés, elle défend les intérêts politique de ses réseaux de médecins et des médecins qui y sont affiliés. medswiss.net s'efforce d'instaurer des conditions-cadre optimales à l'échelon fédéral sur les plans politique et économique, qui permettent aux réseaux de médecins de prodiguer des soins médicaux intégrés de haute qualité. La santé et la satisfaction des patients figure toujours à l'avant-plan.

vips est l'association des entreprises pharmaceutiques actives en Suisse. Dans l'intérêt de ses membres, vips concentre son action sur les effets bénéfiques des produits pour les patients, la sécurité de l'approvisionnement, la garantie de conditions-cadres acceptables et favorables à l'économie, une structure tarifaire équitable et la protection de la propriété intellectuelle.